

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018
DELIBERATION N° 18

L'an deux mil dix-huit, le sept juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
08 juin 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY (sorti pour le vote des délibérations n° 34 à 38), Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme LANGLOIS (jusqu'à 21h04), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes LARRE, ARAGON (à partir de 19h05), PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART, Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par Mme BRAU-BOIRIE ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; M. ESMIEU par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LANGLOIS par M. LALANNE (à partir de 21h04) ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par M. LACASSAGNE (à partir de 19h20), M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE ; Mme BENSOUSSAN par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme ARAGON par Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h05).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Boutonnet,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Programme INTERREG EUROPE 2014-2020 – Réponse à l'appel à projets et demande de subventions.

Depuis plusieurs années, la Ville de Bayonne est engagée dans la réalisation de projets européens transfrontaliers financés par le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne France Andorre (POCTEFA) : Fortius, dans le passé, et, actuellement, Creacity.

Outre POCTEFA, la Ville de Bayonne peut prétendre à d'autres sources de financements européens tels que les crédits Interreg Europe, Sudoe, Atlantic Area....

Le programme Interreg Europe vise à améliorer la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement régional, grâce à l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel entre acteurs publics de cohérence régionale. A ce titre, il est proposé que la Ville de Bayonne participe, en qualité de chef de file, à la création du projet Heritage Travelling To Posterity (HTTP), qui au travers des technologies numériques et, plus particulièrement, des innovations liées au domaine de la réalité virtuelle, a pour objet d'aider à :

- la promotion des patrimoines, notamment dans une perspective d'attractivité touristique ;
- l'archivage du patrimoine actuel pour garder une trace fidèle du passé.

Les partenaires identifiés par la Ville de Bayonne pour se joindre au projet sont :

- la Communauté Forale de Navarre ;
- la Ville de Veliko Tornovo en Bulgarie ;
- l'Université de Lettonie ;
- l'institut national de recherche et de développement informatique de Roumanie ;
- la Ville de Barcelone.

Le GIE VR Connection, qui réunit plus de 60 entreprises françaises travaillant sur les innovations dans le domaine de la réalité virtuelle, ce qui en fait le leader européen de ce secteur, accepte d'être un partenaire consultatif.

Le projet HTTP peut être financé à hauteur de 85% grâce au programme Interreg Europe, le montant subventionnable ne pouvant excéder 200 000 € par partenaire. Le budget global du projet atteindra 1 200 000 €. Il respecte les objectifs de l'axe 3 du programme opérationnel FEDER de la région Nouvelle-Aquitaine, consistant à « développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les Aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux ».

Le montage de ce dossier est réalisé en collaboration avec les régions Hauts de France et PACA, co-gestionnaires des fonds Interreg Europe, ainsi qu'avec le cabinet de consultants Europe et Territoire dont le rôle est d'accompagner les chefs de file français.

En s'inscrivant dans cette démarche, la Ville de Bayonne intégrerait la communauté des porteurs de projets européens. Cette visibilité lui permettrait d'être plus facilement sollicitée en qualité de partenaire sur d'autres projets ouvrant à des lignes budgétaires permettant de financer des actions opérationnelles.

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projets du programme INTERREG EUROPE en proposant le projet HTTP, à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de ce programme de coopération européenne et à signer l'ensemble des documents nécessaires à la constitution du projet HTTP, ainsi que ceux qui pourraient être nécessaires à la constitution de dossiers où la Ville de Bayonne apparaîtrait en qualité de partenaire.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne